



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### SUPPRESSION DU HAUT CONSEIL DE L'ÉVALUATION DE LA RECHERCHE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (HCERES)

La commission spéciale sur le projet de loi "Simplification de la vie économique" a adopté ce lundi 24 mars **mon amendement proposant la suppression pure et simple du HCERES.**

Depuis 10 ans, le HCERES constitue un outil bureaucratique qui met en compétition toutes les structures de la recherche et de l'enseignement supérieur entre elles. La gestion néolibérale qu'il véhicule déstabilise les collectifs et renforce la souffrance au travail. L'évaluationnisme aigüe est source de stress, mais aussi de pertes de temps considérables pour les chercheurs.

Les avis du HCERES sont particulièrement contestés par la communauté scientifique. Par exemple, la 22ème section du CNU s'est indignée le 3 mars dernier des avis défavorables délivrés par le HCERES à plus de 25% des formations de la vague E. Elle considère que ces évaluations vexatoires sont déconnectées de la réalité des établissements et ne tiennent pas compte de leur sous-financement structurel.

Dès 2021, dans un rapport particulièrement alarmant, la Cour des comptes notait que le coût d'évaluation d'un établissement par le HCERES se situe en moyenne entre 33 000 et 50 000 €, et 11 000 € pour un laboratoire. Les économies générées par cette suppression devront abonder le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Il est temps que les modalités de l'évaluation des formations et des unités de recherche redeviennent la prérogative des établissements et universités, comme c'était le cas jusqu'en 2014.

Bien que la procédure parlementaire ne soit pas terminée, force est de constater qu'il s'agit là d'une première victoire majeure, qui vient confirmer un vote en ce sens durant l'examen du PLF en commission des finances en 2024. A une différence près : cette fois-ci, le gouvernement ne pourra pas utiliser l'article 49 alinéa 3 de la Constitution pour s'asseoir sur la volonté de la représentation nationale.

**Hendrik Davi**

**Député de la 5ème  
circonscription des  
Bouches-du-Rhône**